

Yves Plasseraud

L'Europe et ses minorités

Presses universitaires de Grenoble

La collection « Europa » est dirigée par Henri Oberdorff.

DANS LA MÊME COLLECTION

M. Bourdon, *L'Europe des universitaires. Un exemple grenoblois*, 2012

M. Petithomme, *L'Europeanisation de la compétition politique nationale*, 2011

N. Kada, *Les collectivités territoriales de l'Europe : vers une Europe décentralisée ?*, 2010

H. Oberdorff (dir.), *L'Européanisation des politiques publiques*, 2008

H. Oberdorff, *L'Union européenne*, 2^e édition, 2010 (1^{re} édition 2007)

B. Lukaszewicz, H. Oberdorff (dir.), *Le Juge administratif et l'Europe : le dialogue des juges*, 2004

L'auteur remercie **Sylvie Lemasson** et **Suzanne Plasseraud** pour leurs relectures attentives et judicieuses, **Aurélie Boulay** et **Laurent Planchais-Lagatu** pour les cartes de Belgique, du Caucase du sud et de la Moldavie et **Vincent Dautancourt** pour la carte des minorités en Estonie.

■ Introduction ■

Jusqu'à la fin du ^{xx}^e siècle, les observateurs s'accordaient à penser que l'homogénéisation des États et la mondialisation conduiraient inéluctablement les groupes ethniques minoritaires, qu'ils soient autochtones ou immigrés, à ne plus jouer qu'un rôle marginal sur la scène européenne. Beaucoup s'en réjouissaient alors que d'autres, plus rares, trouvaient ce phénomène d'entropie culturelle inquiétant¹.

Or, il s'avère aujourd'hui que c'est le phénomène inverse qui s'est produit. Stimulées par leur résistance à l'homogénéisation, un certain nombre de minorités sont aujourd'hui au premier plan de l'actualité et tendent de plus en plus à imposer à l'Europe leur rythme. Ainsi, Régis Debray – pourtant de tradition jacobine – affirmait récemment² que le ^{xxi}^e siècle serait celui des minorités. Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France³, lui faisait écho en écrivant « Le "peuple" ne s'appréhende plus comme une masse homogène, il s'éprouve plutôt comme une succession d'histoires singulières, une addition de situations spécifiques. C'est pourquoi les sociétés contemporaines se comprennent de plus en plus à partir de la notion de minorité. La minorité n'est plus la "petite part" (devant s'incliner devant une "grande part") : elle est devenue une des multiples expressions diffractées de la totalité sociale. »

Cette évolution s'impose dans le contexte nouveau d'un affaiblissement historique des États nations européens. Pendant des siècles, ceux-ci n'ont cessé de renforcer leur pouvoir par centralisation croissante et intégration des périphéries. Aujourd'hui, sans que l'on en ait toujours bien pris conscience, tout a changé. Confrontés à une mondialisation qui érode à la fois leurs pouvoirs et leur raison d'être, contestés par leurs administrés qui ne font plus guère confiance au pouvoir politique⁴, les États européens se voient cantonnés à un rôle secondaire. Entre les intérêts d'entreprises multinationales, toujours plus puissantes, les exigences des organisations intergouvernementales universelles (FMI, OMC, Banque mondiale, etc.), les diktats des agences de notation et les arcanes de l'intégration européenne, leurs appareils institutionnels et législatifs, vieillis, paraissent tourner à vide.

1 Hassner Pierre, *La violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris, Esprit, 1995, pp. 309, 341, 380-381.

2 Sur *France Inter*, le 31 décembre 2007.

3 *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Le Seuil, 2008. Extrait de l'introduction de cet ouvrage publiée dans la revue *Esprit*, août-septembre 2008 sous le titre : « Le décentrement des démocraties », p. 50.

4 Le slogan des Indignés « Vous ne nous représentez pas » est significatif de cet état d'esprit.

C'est dans ce contexte qu'explorent les revendications multiformes des minorités. Celles-ci se font d'autant plus pressantes et impérieuses que les *melting pots* fonctionnent moins bien et que l'identité – concept vague s'il en fut – a partout le vent en poupe, stimulée par l'Internet et les réseaux sociaux.

Parmi les nombreux groupes qui revendiquent le statut de minorités (les femmes, les homosexuels, les groupes ethniques, etc.), ce sont ces derniers qui représentent le principal défi lancé à nos sociétés et c'est eux qui retiendront notre attention ici. Si le phénomène du militantisme minoritaire est universel, c'est en Europe que la question paraît se poser avec le plus de fréquence et d'acuité. Il est plusieurs raisons à cela :

- notre continent abrite – eu égard à sa surface modeste – un nombre particulièrement important de groupes ethniques autochtones (minorités nationales),
- région encore relativement riche, entourée de populations pauvres, le vieux continent est encore celui qui attire le plus d'immigrants en provenance d'outre-mer (nouvelles minorités).
- Si, à l'Ouest, ce sont les nouvelles minorités (notamment musulmanes) qui font aujourd'hui le plus parler d'elles, dans l'« autre Europe », ce sont au contraire les groupes autochtones en quête de liberté qui retiennent l'attention des autorités.
- Peut-on, dans ces conditions, parler d'une problématique commune aux deux moitiés de l'Europe ? Nous le pensons et croyons même détecter une synergie sous jacente entre toutes les évolutions rapides aujourd'hui en cours.

Quel est l'avenir des relations entre États et groupes minoritaires, telle est l'interrogation que nous voudrions tenter d'élucider ici. Certains observateurs, dénonçant une « tyrannie des minorités⁵ », prévoient pour demain rien de moins que le chaos. Mais le pire n'est jamais sûr. Quelles solutions sont envisageables pour préserver autant que faire se peut un habitus civilisationnel auquel on s'accorde à reconnaître bien des mérites, tout en faisant toute leur place à des groupes minoritaires désormais incontournables ? Comme en matière de réchauffement climatique, le temps presse à cet égard, et, si l'on n'agit pas rapidement face à un certain nombre de défis, il se pourrait bien que demain, il ne soit trop tard.

5 *Marianne*, n° 572.